



Guéret, le 22 février 2019

Communiqué de presse

Grand Débat National - Dépôt des cahiers citoyens en Préfecture

Dans le cadre du Grand Débat National, initié par le Président de la République, cette semaine constitue une étape décisive concernant la remontée des cahiers citoyens mis par les communes creusoises à la disposition du public.

Les maires des communes concernés ont été invités à clôturer ces cahiers le 20 février au plus tard et à les transmettre à la préfecture de la Creuse qui les centralise pour un envoi à **Bibliothèque nationale de France (BNF)** ce vendredi.

A 15h00, ce jour, **111 communes** ont déposé leurs cahiers citoyens à la Préfecture. Sur l'ensemble des cahiers, un seul est revenu vierge de toute mention.

Néanmoins le Grand Débat National continue avec plusieurs réunions d'initiatives locales qui sont prévues sur notre territoire jusqu'au 15 mars.

En outre, le département de la Creuse accueillera deux stands de proximité au sein de l'agence Postale, au 3, avenue de la République à Guéret :

- le 22 février de 10h à 17h40
- le 25 février de 9h30 à 17h

Le stand de proximité est un dispositif d'information et de recueil de la parole citoyenne individuelle. Il a une valeur hautement symbolique puisqu'il est à la disposition de tous ceux qui ne seraient pas inscrits à des réunions d'initiative locales ou éloignées d'internet.

Contact Presse : Nelly BLOSSIER - Tél 05.55.51.59.68
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse